

La pédophilie, l’Eglise belge et l’accusateur



Lettre du Benelux
Jean-Pierre Stroobants

Quand son livre est paru, en 2009, Joël Devillet a reçu, en Belgique, un accueil poli. Ou plutôt, pas d'accueil du tout. Puis sont venues les révélations sur les cas de pédophilie au sein de l'Eglise catholique. Alors, l'auteur de *Violé par un prêtre* – Editions de l'Arbre – a non seulement été pris au sérieux, mais il est devenu un témoin et un accusateur très écouté.

Véronique de Montfort, l'éditrice de ce petit homme discret, aujourd'hui âgé de 35 ans, est désormais assaillie de demandes d'entretien venues de toute l'Europe. *« Comme me l'avait dit l'auteur, les viols commis par des prêtres en Amérique latine n'intéressent pas grand monde. Mais si de tels actes sont un jour révélés dans des pays proches, là où des parents ont la capacité*

de mobiliser des avocats, tout changera », souligne M^{me} de Montfort.

L'histoire de cet enfant issu d'un milieu très déshérité d'Aubange, dans le Luxembourg belge, recherchant auprès d'un prêtre l'affection qu'il n'avait jamais reçue, puis victime du successeur du prélat, apparaissait soudain terriblement exemplaire.

Notamment parce que la hiérarchie belge a tout fait, non pas pour aider une jeune victime, mais pour éviter que la justice s'intéresse à son cas. Elle se conformait ainsi, rappelle Joël Devillet, à une recommandation aux évêques formulée par le Vatican en 2001 : ne jamais dénoncer un prêtre à l'administration civile parce la relation prêtres-évêques n'est pas professionnelle mais sacramentelle, *« créant des liens très spéciaux de paternité spirituelle ».*

Ce silence très volontaire n'aura toutefois pas suffi : après d'autres pays, c'est la Belgique qui est frappée par une véritable tornade. L'Eglise catholique, abritée pour un temps derrière la énième crise politico-institutionnelle, ne pourra plus résister aux demandes d'explications, de clarté et surtout de sanctions formulées, entre autres, par la presse néerlandophone, qui a multiplié les révélations sur l'affaire Devillet et sur beaucoup d'autres scandales au sein du monde catholique belge.

Le fait le plus frappant est survenu le 23 avril, à Bruges. Roger Vangheluwe, évêque du diocèse depuis 1985, a dû démissionner après avoir avoué qu'il avait abusé d'un jeune homme dans les années 1980. L'ecclésiastique avait accepté sa mission sans jamais évoquer ses forfaits. Et, quatre jours encore avant son éviction, il tenait, à l'Université flamande de Louvain, une conférence sur... la pédophilie. Sa conclusion : *« Elle n'est nulle part aussi peu répandue que dans l'Eglise. Même si chez nous cela se passe aussi »,* concédait-il.

L'évêque, dénoncé par un proche de sa victime, a dû rédiger ensuite une déclaration d'aveu, lue au cours d'une conférence de presse d'André-Joseph Léonard, archevêque de Malines-Bruxelles et nouveau primat de l'Eglise belge. Ce dernier, sans doute forcé par les événements, ambitionnait de convaincre que l'Eglise allait jouer désormais le jeu de la transparence. Et faire oublier les accusations portées contre Mgr Godfried Danneels, son

prédécesseur. Deux anciens curés flamands accusent, en effet, ce dernier d'être resté sourd aux informations qu'ils lui avaient apportées dès 1993 quant aux déviances de l'évêque de Bruges.

En apparaissant devant les caméras, Mgr Léonard espérait aussi éteindre un feu ranimé deux jours plus tôt par la cour d'appel de Bruxelles : cette dernière venait de condamner à deux ans de prison ferme et trois ans avec sursis l'abbé Robert Borremans. Un prêtre célèbre pour avoir dirigé les chœurs lors du mariage du prince héritier Philippe et, plus tristement, pour avoir violé son propre filleul durant une douzaine d'années. Le vicariat

L'Eglise ne pourra plus résister aux demandes d'explications, de clarté et surtout de sanctions formulées, entre autres, par la presse néerlandophone

de Bruxelles a exprimé sa *« honte »* avant de transmettre le dossier à Rome.

Mais les soucis de Mgr Léonard ne s'arrêteront pas là. Depuis les aveux de Mgr Vangheluwe – sur lequel le parquet de Bruges a décidé d'enquêter, même si les faits semblent prescrits –, des centaines de témoignages de victimes ont été enregistrés. Par les services d'aide téléphonique et par la Commission pour le traitement

des plaintes pour abus sexuels de l'Eglise. *« Les personnes ont, maintenant, davantage confiance »,* affirme Peter Andriaenssens, le pédopsychiatre qui préside cette instance.

Une confiance bien mal placée à en croire la presse néerlandophone et Godelieve Halsberghe, la magistrate qui a présidé ladite commission avant le docteur Andriaenssens. Elle détaille les lenteurs, les blocages et les non-réponses auxquels elle s'est heurtée pendant des années, ne parvenant qu'à une seule condamnation pour trente-trois dossiers ouverts – ce qui lui semble, en soi, un nombre très faible. *« L'Eglise veut seulement s'excuser et oublier. Cela ne suffit pas dans un Etat de droit »,* en conclut M^{me} Halsberghe.

C'est bien l'avis de Joël Devillet, qui met, lui, directement en cause Mgr Léonard. Informé très tôt de la situation du jeune homme, l'ex-évêque de Namur n'aurait rien fait. Sauf participer, pour un tiers, aux frais de la thérapie entreprise par la jeune victime du prêtre d'Aubange. Ce dernier, déplacé, a, il faut le noter, récidivé par la suite.

Aujourd'hui, M. Devillet réclame des dédommagements au primat de Belgique et estime que l'Eglise l'a manipulé dans un seul but : dépasser le délai de prescription de son affaire. Quand il a entendu l'archevêque parler de transparence il y a quelques jours, l'auteur de *Violé par un prêtre* est, dit-il, *« tombé de sa chaise ».* ■

Courriel : stroobants@lemonde.fr

Billet Robert Solé

Gamelard

QUE se passera-t-il si Marine Le Pen succède à son père à la tête du Front national ? Rien, selon Xavier Bertrand, secrétaire général de l'UMP : ce n'est pas un changement de prénom, a-t-il déclaré, qui changera quoi que ce soit au parti d'extrême droite ou à ses rapports avec nous. L'héritière est d'accord sur ce dernier point : on ne peut pas s'allier à *« des gens avec lesquels on est en désaccord total, ou alors on est des traîtres ou des gamelards... ».*

Nous connaissons la galipette, la ganache, la galimafrée, le galipot, le gaitreux, le galetteux, le galopard, le galefretier... Mais, de gamelard, point. En fait, le terme a déjà été employé par Jean-Marie Le Pen à propos d'un de ses anciens lieutenants, Carl Lang, accusé de courir après les postes. *« Gamelard »* viendrait de *« gamelle »* et signifierait *« aller à la soupe ».* La fille de son père a d'ailleurs dit exactement ceci : *«... ou alors on est des traîtres ou des gamelards ou des alimentaires ».*

Pas question, donc, pour le Front national de courtoiser l'UMP ou, pour être précis, de manger à la galtouse. Mais, en changeant de prénom sans changer de vocabulaire, le risque de se prendre une gamelle aux prochaines élections reste grand. ■

Le courrier du jour

Europe Un rêve

Il y a soixante ans, dans les derniers jours d'avril 1950, Jean Monnet et ses collaborateurs rédigeaient une note qui définissait un dispositif bouleversant tous les schémas de la diplomatie classique. Ce projet n'était rien d'autre que le brouillon de l'avenir de l'Union européenne. Cette Europe-là, celle de la paix et de la réconciliation franco-allemande a fait naître d'immenses espoirs. Elle a fait rêver toute une génération. Mais l'Europe d'aujourd'hui ne fait plus rêver. En l'espace de deux générations elle est passée du rêve à l'indifférence. Certes, la crise a montré que les structures de l'Union sont inadaptees à une coopération économique. Certes, elle hésite toujours entre l'espace du marché et le territoire des hommes. Certes, l'accumulation des échecs a engendré une forme de scepticisme. Pourtant, avec l'élargissement, elle a repris possession de sa géographie. Elle ne fait plus rêver parce qu'elle incarne davantage l'égoïsme et le chacun pour soi que la solidarité. Elle ne fait plus rêver parce qu'elle est désespérément

absente des grands rendez-vous avec l'histoire. Elle ne fait plus rêver parce qu'elle vient de montrer que la solidarité à l'égard d'un pays membre en difficulté n'est ni naturelle ni spontanée. Pendant ce temps, le monde avance, bouge, se transforme. L'Europe ne fait pas partie des pôles qui organisent le monde. Une Europe sans ambition, sans message à délivrer, sans projet politique ne saurait avoir un destin.

Jacques Vuillemin
Besançon

Solidarité

Face à la crise grecque, on fait appel à la solidarité européenne. Face à la crise économique et sociale en France, et à ses incidences sur les déficits, d'aucuns font appel à la solidarité nationale. Mais au plan international, domine la spéculation. Il ne reste plus qu'à faire appel à la solidarité internationale. Sans oublier la prophétie de Léo Ferré : *« Nous serons libres, dans dix mille ans. »*

Jean-Loup Arnaud
Paris

Courrier et contributions des lecteurs :
courrier-des-lecteurs@lemonde.fr
Fax : 01-57-28-21-74

Demain dans Le Monde

« Cinéma » « Femmes du Caire », de Youry Nasrallah, et les principales sorties de la semaine

■ Tirage du *Monde* daté dimanche 2-lundi 3 mai 2010 : 511 856 exemplaires. 123

Demandez-le à votre marchand de journaux



Supplément gratuit mercredi 5 daté jeudi 6 mai 2010